

CONDITIONS GENERALES DE VENTE CAMPING LE GRAND BLEU

1- Les locations d'emplacements de camping ou d'hébergements sont nominatives et strictement personnelles. Le locataire ne pourra en aucun cas sous-louer, ni céder ses droits à la présente convention sans notre consentement express. Aucune personne supplémentaire à la description ci-dessus ne pourra occuper la location sans l'accord du camping. Les visiteurs peuvent être admis dans l'enceinte du camping sous la responsabilité des campeurs qui les reçoivent, qui doivent déclarer leur nombre et leur identité, à la réception. Les visiteurs à partir de 2 ans, sont tenus au règlement d'une redevance par visiteur, hors accès piscine. Les véhicules devront être stationnés à l'extérieur du camping.

Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou leurs tuteurs légaux.

2- La location ne devient effective qu'avec notre accord et qu'après **encaissement de l'acompte de 30%** et l'assurance annulation, si vous l'avez prise. L'occupation de l'emplacement ou de la location pourra être prolongée si le planning le permet.

-Pour les emplacements de camping, le solde est à régler : au plus tard le jour d'arrivée.

-Pour les locations de mobil-homes, le solde est à régler : au plus tard 15 jours avant l'arrivée, exception faite des réservations de dernière minute.

Pour les réservations à moins de 15 jours de l'arrivée l'intégralité du coût du séjour sera réglé à la réservation. Pour les réservations en ligne, les termes du contrat de location sont considérés comme acceptés dès lors que le client valide sa commande.

3- Horaires d'arrivée et de départ :

-Pour les emplacements : Arrivée à partir de **12 heures / Départ au plus tard 12 heures** (Tout départ après 12 h entraîne la facturation d'une nuit supplémentaire)

Le forfait comprend : 1 emplacement (tente, caravane ou camping-car) pour 1 ou 2 personnes, accès aux sanitaires, 6 personnes maximum

-Pour les locations de mobil-homes : Arrivée à partir de **15 heures / Départ au plus tard 10 heures** (Tout départ après 10h entraîne la facturation d'une nuit supplémentaire)

Juillet et Août arrivée et départ, le samedi.

L'état des lieux est effectué à la remise des clés.

Le prix comprend : 1 voiture, eau froide et chaude/gaz, électricité, matériel de cuisine, vaisselles, salon de jardin, couettes, oreillers, alèses. **LINGE DE MAISON NON FOURNI** (possibilité de location de draps jetables).

En cas d'arrivée retardée, nous devons en être avertis immédiatement. Les messages téléphoniques doivent être confirmés par écrit (courrier, mail). Sinon, la non-présentation le jour de votre arrivée est considérée comme une annulation de votre contrat : votre contrat est alors considérée comme disponible dès le lendemain matin 8h.

En cas de départ anticipé, le client ne pourra prétendre à aucun remboursement pour la part du séjour non effectué du fait de son arrivée tardive ou de son départ anticipé. Il en est de même pour les réservations d'emplacements de camping dont le solde devra être réglé en cas de départ anticipé.

4- En cas d'annulation de votre fait :

-Plus de 45 jours avant votre arrivée : l'acompte est remboursé (sauf les frais de réservation 14€).

-Entre 30 et 45 jours avant l'arrivée : le camping conserve l'acompte et les frais de réservation.

-Moins de 30 jours avant l'arrivée : la totalité du séjour est dû au camping.

Une assurance annulation vous est proposée, elle est facultative mais conseillée. Elle représente 3,5% du montant du séjour (hors frais de réservation et taxe de séjour). Cette assurance vous offre une garantie annulation, arrivée tardive, interruption séjour, véhicule de remplacement, oubli d'un objet, garantie Covid-19, permettant d'obtenir le remboursement des sommes versées selon les

conditions prévues au contrat.

5- En cas d'annulation du fait du camping : avant le séjour, si celui-ci a fait l'objet d'une réservation ferme et/ou d'une confirmation de séjour, pour des motifs de cas de force majeure, climatiques, événements entraînant la destruction totale ou partielle, retard de travaux du aux intempéries et autres, mise hors d'usage des éléments essentiels au fonctionnement du camping, risque sur le plans sécuritaire, fait exogènes ou si le camping est jugé impropre à l'ouverture par la direction du camping, le client sera averti par lettre recommandée ou par le mail s'il en dispose, puis remboursé intégralement à concurrence des sommes versées. Cette annulation ne pourra cependant pas donner lieu au versement des dommages et intérêts. Tous les autres frais éventuels sont exclus et toute demande de remboursement ou de paiement à ce titre ne sera prise en compte.

6- Durant votre séjour, **vous êtes tenus de respecter le règlement intérieur du camping « Le Grand Bleu »** affiché à la réception. Les tribunaux de Quimper sont seuls compétents en cas de litige. Le camping « Le Grand Bleu » est assuré pour satisfaire aux conditions requises par la loi française. A l'arrivée au camping, il appartient aux campeurs caravaniers de présenter une assurance en cours de validité, pour leur caravane, leur camping-car et leur tente et/ou leur matériel, les garantissant en particulier à la responsabilité civile. Nous déclinons toute responsabilité en cas de vol/dégradations des objets personnels. Par ailleurs, le camping ne pourra être tenu responsable en cas de vol/dégradations des objets personnels des campeurs.

7- Les chiens (sauf 1ère et 2ème catégorie) et les chats sont admis, **2 maximum**, sur le camping moyennant un supplément, sous les conditions suivantes : vaccin à jour, tatoué et tenue en laisse. Ils sont également tolérés dans les locations mais par mesure d'hygiène, ne doivent en aucun cas dormir sur la literie, banquette et coussins, ni rester seuls à l'intérieur des hébergements ou sur les emplacements. Le client s'engage à respecter l'hygiène et l'environnement du camping (ramassage des déjections obligatoire).

8- Piscine et Aire de jeux :

L'utilisation des espaces de loisirs se fait sous la responsabilité des utilisateurs et parents ou accompagnateurs pour les enfants mineurs. **L'accès à la piscine non surveillée** est libre pour les clients du camping. Le règlement de la piscine figure à l'entrée de la piscine. Les utilisateurs de cet équipement sont considérés en connaissant les termes. Pour une question d'hygiène, les slings de bain sont obligatoires (**shorts interdits**).

9- Pour les hébergements locatifs **une caution**, par chèque ou empreinte bancaire, de 280€ (200€ l'hébergement, 60€ ménage, 20€ badge accès camping) est demandée à l'arrivée et sera restituée en fin de séjour et, au plus tard, sous huitaine, à compter du départ du client, après état des lieux. Pour les locations, le prêt d'un barbecue est possible, une caution de 20€ vous sera demandée. Toute location doit être laissée propre et rangée comme à l'arrivée. Si le nettoyage de l'hébergement nécessite notre intervention, un forfait de 60€ sera alors retenu de la caution. Pour les emplacements de camping une caution de 20€ est demandée pour le badge ouvrant la barrière d'entrée/sortie du camping, ainsi qu'une caution de 30€ est demandée pour le prêt d'un adaptateur pour les campeurs.

10- Conformément aux dispositions de l'article L-1612-1 du code de la consommation, tout client du terrain de camping a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable d'un litige qui l'opposerait à l'exploitant du terrain. Les coordonnées du médiateur de la consommation que le client peut saisir, sont les suivantes :
MEDICYS- 73 Boulevard de Clichy- 75009 PARIS

TOUT CAMPEUR LOCATAIRE EST TENU DE SE CONFORMER AU REGLEMENT INTERIEUR DU CAMPING